



Condamné, l'avocat blogueur ferme son compte Twitter

Pénaliste au Barreau de Paris, caustique et pédagogue, cet avocat de 44 ans blogue sous le pseudonyme de Maître Eolas. Hier, à Nanterre, il a été condamné à 2 000 € d'amende avec sursis et 5 000 € de dommages et intérêts pour avoir diffamé et injurié dans un tweet l'Institut pour la justice

(IPJ). Cette association prône le durcissement de la politique pénale. M^e Eolas accusait souvent l'IPJ de développer « des thèses sécuritaires » et le prenait volontiers pour cible. Hier, dans la foulée de sa condamnation, l'avocat blogueur a décidé de fermer son compte Twitter.